

Château et Jardins de Freÿr

Château et Jardins de Freÿr

Contact

Baron Bonaert
Freÿr, 12
5540 Freÿr - Hastière

+32 [0]82 22 22 00
info@freÿr.be

www.freÿr.be



En bordure de la rive gauche de la Meuse, à quelques kilomètres de Dinant, se présentent le château de Freÿr et ses superbes jardins.

Un premier château, détruit, fut reconstruit vers la fin du XIV^e siècle par Jean d'Orjo qui venait de l'acquérir en 1378. Depuis lors, le château de Freÿr passa, au fil des héritages, aux mains des Beau-fort Spontin (1410), des Laubespain (1836) et des Bonaert (1941).

Une nouvelle fois reconstruit en 1571, cette fois en style Renaissance mosane, le château fut encore modifié aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles pour revêtir son élégant aspect actuel. La demeure, qui adopte un plan en U, se caractérise par une grande unité d'ensemble. À l'intérieur, on peut entre autres admirer la chapelle et ses vitraux (1551) ainsi qu'un grand vestibule magnifiquement orné de stucs armoriés, de guirlandes de fleurs ainsi que de belles peintures.

Les célèbres jardins – créés au plus tard au début du XVIII^e siècle puis complètement réaménagés vers 1760 – présentent une double perspective : celle du nord au sud qui, parallèlement à la Meuse, traverse les jardins nord et le château pour se terminer dans les jardins sud, et, dans les jardins nord, celle de l'ouest vers l'est qui part du pavillon Frédéric Salle pour aboutir dans la Meuse.

Remarquablement conservés malgré la coupure provoquée par la voie ferrée en 1860, les jardins de Freÿr constituent un témoignage unique dans nos régions de l'art des jardins du XVIII^e siècle. Leur unité et la qualité du site naturel qui les entourent justifient pleinement leur classement et la reconnaissance du caractère exceptionnel de l'ensemble formé par le château, les jardins et les terrains environnants, ainsi que l'inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO.

au XVII^e siècle, Freÿr servit de cadre diplomatique : Le 25 octobre 1675, les représentants de Louis XIV et du roi d'Espagne Charles II signèrent le traité commercial dit « de Freÿr » qui rétablit et organisa le trafic fluvial entre la France et les Pays-Bas.

Visite : 90' (avec des fardes) -
guidage : sur demande avec
supplément.
04 > 09 : WE + jrs fériés
07 > 08 : mardi > dimanche
10 > 03 : dimanche + mercredi
pendant les vacances
scolaires belges et hollandaises
suivant l'horaire du mois.
04 > 09 : 10.30 > 12.45 &
14.00 > 17.45
10 > 03 : 14.00 > 16.30.
Situé sur plusieurs circuits GPS :
voir www.tourismegps.be
Accessible en partie aux PMR.
Parking.
Site sécurisé.